



Ateliers Pêche Nature

PROGRAMME A.P.N 1^{ère} Partie 2025



Date	Activité	Emplacement
Mercredi 05 mars	- Présentation de l'encadrement et du programme - Remise du matériel - Montage ligne à truite	Imling
Mercredi 12 mars	- Pêche à la truite au toc (AAPPMA Dabo)	La Zorn
Mercredi 26 mars	- Montage d'une ligne au coup - Montages : hameçons, nœuds, et boucles - Les flotteurs, la plombée	Imling
Mercredi 9 avril	- Les amorces, explications et préparation - Pêche au coup	Imling
Mercredi 23 avril	- Pêche au coup - Préparation au Rassemblement des A.P.N.	Imling
Mercredi 7 mai	- Pêche au coup - Préparation au Rassemblement des A.P.N.	Imling
Mercredi 21 mai	- Pêche au coup - Préparation au Rassemblement des A.P.N.	Imling
Samedi 24 mai	- Grand Rassemblement des A.P.N. de Moselle	Metz
Mercredi 4 juin	- Pêche de la carpe - le matériel, montage d'une ligne à carpe (avec la participation de l'A.A.P.P.M.A. de Dabo)	Imling

**Les parents doivent accompagner leurs enfants dans le chalet de l'A.P.N. lors de leur arrivée et de leur départ.
Sauf précision, tous les rendez-vous sont fixés au chalet de l'A.P.N. à Imling**



Ateliers Pêche Nature

PROGRAMME A.P.N 2^{ème} Partie 2025



Date	Activité	Emplacement
Mercredi 18 juin	- Pêche à la mouche - Démonstration et montage d'une mouche artificielle et explications	Imling
Mercredi 2 juillet	- Pêche au coup - Démonstration pêche à la grande canne	Imling
Mercredi 3 septembre	- Pêche du carnassier aux leurres	Canal à Albeschau
Mercredi 17 septembre	- Pêche du carnassier au posé (vifs)	Étang des Souches
Mercredi 1 octobre	- Pêche libre	Imling
Mercredi 15 octobre	- Pêche au coup - Test d'évaluation	Imling
Samedi 18 octobre	- Concours de pêche des A.P.N. (organisée par l'A.A.P.P.M.A. de Dabo)	Étang de la Stampf
Mercredi 22 octobre	- Pêche du carnassier aux leurres (avec la participation de l'A.A.P.P.M.A. de Dabo) - Clôture de la saison	Imling

Les parents doivent accompagner leurs enfants dans le chalet de l'A.P.N. lors de leur arrivée et de leur départ.

Pour les activités se déroulant hors Imling, les parents doivent emmener leurs enfants sur le lieu de l'activité